



Aix en Provence

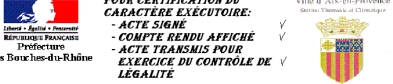
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2013.400**

Séance publique du

8 juillet 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20130708-28196- DE-1-1_0
Date de signature : 10/07/13
Date de réception : mercredi 10 juillet 2013
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

OBJET : SECTEUR JEUNESSE - ATTRIBUTION DE SUVENTIONS

Le 08/07/13 à 17h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 02/07/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Maurice CHAZEAU à M. Alexandre GALLESE, M. Yannick DECARA à Mlle Odile BARBAT-BLANC, M. Christian LOUIT à Mme Danielle SANTAMARIA, M. Henri MATAS à M. Eric CHEVALIER, Mme Amaria MOHAMMEDI à M. Helliot BRAMI, M. Stéphane PAOLI à M. Laurent DILLINGER, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE à M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Fleur SKRIVAN à M. Jacques AGOPIAN

Excusés sans pouvoir :

Mme Agnès AMIACH ELBEZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN

Secrétaire : Fleur SKRIVAN

Mme Dahbia BENNOUR donne lecture du rapport ci-joint.



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE
D.G.A.S Qualité de Vie
Direction Jeunesse et Vie Etudiante
Service Actions Jeunesses et Partenariat
FC 9809

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 08/07/13

RAPPORTEUR : Mme Dahbia BENNOUR
CO-RAPPORTEUR(S) : Mme Catherine SILVESTRE

Nomenclature : 7.5 Subventions

Politique Publique : 12-DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE PROXIMITE AUX AIXOISES ET AIXOIS

OBJET : SECTEUR JEUNESSE - ATTRIBUTION DE SUVENTIONS - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

La Ville d'Aix-en-Provence a déterminé parmi ses objectifs prioritaires le principe d'améliorer la proximité et la qualité de vie des Aixoises et Aixois afin de satisfaire les attentes et renforcer la cohésion sociale.

Différentes associations m'ont présenté des projets organisés en direction des enfants et des jeunes que je souhaite soutenir, dont l'un d'entre eux est développé en liaison avec la délégation du Droits des Femmes.

L'ensemble de ces subventions a été examiné par la Commission d'Analyse du 04 juin 2013.

En conséquence, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

-ATTRIBUER des subventions de fonctionnement et subventions exceptionnelles détaillées dans le tableau présenté en annexe et selon la répartition suivante :

- 2500 € (deux mille cinq cents euros) sur la ligne budgétaire N°92422 6574 1702 (subventions) des crédits de la Direction Jeunesse et Vie Etudiante qui présente les disponibilités suffisantes,
- 13 000 € (treize mille euros) sur la ligne budgétaire N° 92422 6748 1703, (subventions exceptionnelles) des crédits de la Direction Jeunesse et Vie Etudiante qui présente les disponibilités suffisantes,

- 3500 € (trois mille cinq cents euros) sur la ligne budgétaire N° 92025 6574 1670 (subventions) des crédits de la Mission Solidarités-Droits des Femmes, qui présente les disponibilités suffisantes.

2013.400 - SECTEUR JEUNESSE - ATTRIBUTION DE SUVENTIONS

Présents et représentés	: 46
Présents	: 42
Abstentions	: 0
Non participation	: 4
Suffrages Exprimés	: 46
Pour	: 46
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

Mme Christine BERNARD, M. Jacques GARCON, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Françoise TERME

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 10/07/2013
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

DIRECTION JEUNESSE ET VIE ETUDIANTE

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT Ligne budgétaire : 92422 6574 1702

<i>N° Tiers</i>	<i>NOM DE L'ASSOCIATION</i>	<i>2011</i>	<i>2012</i>	<i>CM 08/07/2013</i>	<i>CONVENTION OU AVENANT</i>	<i>OBJET</i>
66683	LA TETE DANS LES NUAGES	2500	2500	2500	sans	Fonctionnement. Développement d'activités théâtrales en direction des enfants et des adolescents.

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES Ligne budgétaire : 92422 6748 1703

<i>N° Tiers</i>	<i>NOM DE L'ASSOCIATION</i>	<i>2011</i>	<i>2012</i>	<i>CM 08/07/2013</i>	<i>CONVENTION OU AVENANT</i>	<i>OBJET</i>
66683	LA TETE DANS LES NUAGES	0	0	4000	sans	Aide à une création théâtrale autour de l'oeuvre « Le petit prince ». Présentation en direction des collèges, lycées et structures socio-éducatives
37773	CLUB DES SPORTS ET LOISIRS LYCEE MILITAIRE D'AIX-EN-PROVENCE	0	0	1000	sans	Constitution d'une équipe de lycéens souhaitant s'inscrire au « Grand prix des Collèges et Lycées, Course en cours ». Les concurrents doivent concevoir, construire et faire courir la plus rapide des voitures de courses innovante, sur ligne droite, munie d'une motorisation électrique, d'une taille maximum de 300 mm et d'un poids n'excédant pas 1000 g
9204	CENTRE SOCIO-CULTUREL GRANDE BASTIDE	0	0	8000	Avenant N°8 à la Convention d'Objectifs initiale CEJ N°2011-388 du CM du 11 Avril 2011. L'avenant N°8 figure dans un rapport distinct du CM du 08 Juillet 2013	Création d'une unité d'enregistrement numérique audio destinée à la pratique d'activités musicales par les adhérents de l'accueil jeunes 14/17ans et 17/25 ans du centre social. Projet soutenu par le dispositif « expérimentation jeunesse » de la Caisse d'Allocations Familiales des BdR.
TOTAL				13000		

MISSION SOLIDARITES-DROITS DES FEMMES

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

Ligne budgétaire : 92025 6574 1670

<i>N° Tiers</i>	<i>NOM DE L'ASSOCIATION</i>	<i>2011</i>	<i>2012</i>	<i>CM 08/07/2013</i>	<i>CONVENTION OU AVENANT</i>	<i>OBJET</i>
66683	LA TETE DANS LES NUAGES	3500	3500	3500	sans	Mise en place d'actions théâtrales sur la thématique du droit des femmes

DIRECTION JEUNESSE ET VIE ETUDIANTE

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT Ligne budgétaire : 92422 6574 1702

<i>N° Tiers</i>	<i>NOM DE L'ASSOCIATION</i>	<i>2011</i>	<i>2012</i>	<i>CM 08/07/2013</i>	<i>CONVENTION OU AVENANT</i>	<i>OBJET</i>
66683	LA TETE DANS LES NUAGES	2500	2500	2500	sans	Fonctionnement. Développement d'activités théâtrales en direction des enfants et des adolescents.

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES Ligne budgétaire : 92422 6748 1703

<i>N° Tiers</i>	<i>NOM DE L'ASSOCIATION</i>	<i>2011</i>	<i>2012</i>	<i>CM 08/07/2013</i>	<i>CONVENTION OU AVENANT</i>	<i>OBJET</i>
66683	LA TETE DANS LES NUAGES	0	0	4000	sans	Aide à une création théâtrale autour de l'oeuvre « Le petit prince ». Présentation en direction des collèges, lycées et structures socio-éducatives
37773	CLUB DES SPORTS ET LOISIRS LYCEE MILITAIRE D'AIX-EN-PROVENCE	0	0	1000	sans	Constitution d'une équipe de lycéens souhaitant s'inscrire au « Grand prix des Collèges et Lycées, Course en cours ». Les concurrents doivent concevoir, construire et faire courir la plus rapide des voitures de courses innovante, sur ligne droite, munie d'une motorisation électrique, d'une taille maximum de 300 mm et d'un poids n'excédant pas 1000 g
9204	CENTRE SOCIO-CULTUREL GRANDE BASTIDE	0	0	8000	Avenant N°8 à la Convention d'Objectifs initiale CEJ N°2011-388 du CM du 11 Avril 2011. L'avenant N°8 figure dans un rapport distinct du CM du 08 Juillet 2013	Création d'une unité d'enregistrement numérique audio destinée à la pratique d'activités musicales par les adhérents de l'accueil jeunes 14/17ans et 17/25 ans du centre social. Projet soutenu par le dispositif « expérimentation jeunesse » de la Caisse d'Allocations Familiales des BdR.
TOTAL				13000		

MISSION SOLIDARITES-DROITS DES FEMMES

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

Ligne budgétaire : 92025 6574 1670

<i>N° Tiers</i>	<i>NOM DE L'ASSOCIATION</i>	<i>2011</i>	<i>2012</i>	<i>CM 08/07/2013</i>	<i>CONVENTION OU AVENANT</i>	<i>OBJET</i>
66683	LA TETE DANS LES NUAGES	3500	3500	3500	sans	Mise en place d'actions théâtrales sur la thématique du droit des femmes